



No de résolution
ou annotation

13 MAI 2019

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 13 mai 2019, à 7h30 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse, Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Robert Chrétien
Mme Marilou Carrier
Mme Louise Boutin
M. Roland Czech

Mme Chantal Girouard, directrice générale / secrétaire-trésorière, est présente.

Mme Nicole Poirier et M. Philippe Daoust sont absents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2019-05-31

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Marilou Carrier
Appuyé par Roland Czech
Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2019-05-32

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Louise Boutin
Appuyé par Roland Czech
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



SÉANCE EXTRAORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
LUNDI 13 MAI 2019 À L'HÔTEL DE VILLE À 7h30

ORDRE DU JOUR



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

1. Ouverture de la séance ®.
2. Acceptation de l'ordre du jour ®.
3. ~~Seuils de porte caserne ®~~
4. Lancement appel d'offres déneigement hiver 2019-2020 ®
5. Levée de la séance ®

Le point 3 concernant les seuils de porte de la caserne est annulé.

2019-05-33

LANCEMENT APPEL D'OFFRES DÉNEIGEMENT HIVER 2019-2020

Proposé par Roland Czech

Appuyé par Robert Chrétien

Que le conseil municipal lance un appel d'offres pour le déneigement et l'entretien d'hiver du réseau routier de la Municipalité de Sainte-Barbe pour la saison 2019-2020 avec possibilité de renouvellement.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

LEVÉE DE LA SÉANCE

2019-05-34

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Marilou Carrier

Appuyé par Louise

Que l'ordre du jour étant épuisé que la séance soit levée à 8h00.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

Louise Lebrun
Mairesse

Chantal Girouard
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

Je, Louise Lebrun, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal (RLRQ, chapitre C-27.1)